

COMPTE – RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 24 JUIN 2023 ROYE

Clubs présents : 20 / 22

EAL Abbeville, AHAE Ailly le Haut Clocher, Ailly sur Somme Handball, Albert Sports Handball, Amiens Espoir Saint Maurice Handball, Doullens Bouquemaison Sporting Club, AAE Crécy en Ponthieu, AAAAE Novion, Handball Club Corbie, MPT Fressenneville, Gamaches Handball Club, Avenir Feuquières-Saint-Blimont Vimeu Handball, Amiens Picardie Handball, Ailly sur Noye Handball, Longpré-les-Corps-Saints– Airaines, Handball Pays de Somme, Handball Club Salouël, ASM Rivery Handball , Les Roye du Hand, Poix Handball, Péronne Haute Somme Handball.

Clubs absents : Amiens Espoir Saint Maurice Handball, MPT Fressenneville, Le Hand c'est Sains.

Nombre de voix : 84/95 (dont 6 pouvoirs délivrés par les présidents à un licencié de leur club).

Invités présents : Monsieur Jean-Pierre LEPOINTE, Président de la ligue des Hauts-de-France de handball,
Monsieur Sébastien GUILLAUME, Conseiller Technique Fédéral du Comité Départemental de la Somme de Handball.

Invités excuses :

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER, Président du Conseil départemental de la Somme,
Monsieur Marcel GLAVIEUX, Président du Comité Départemental Olympique et sportif,
Monsieur Pascal DELNEF, Maire de ROYE,
Monsieur Frédéric DORDAIN, Président de l'USEP de la Somme.

8h45 - Accueil des Représentants des clubs

Émargement de la feuille de présence, comptage des voix

Régularisation administrative

10h - Constat du Quorum : 84 voix après émargement des représentants des clubs sur 95 (Quorum = 48)

Le quorum étant constaté, le président du comité de la Somme de handball, Raymond TRIPIER, ouvre la session de l'Assemblée Générale Ordinaire.

« Mesdames et Messieurs les Élus en vos titres et qualités
Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Comité

J'ai le plaisir de vous retrouver pour cette session de notre Assemblée Générale.

Cette saison **2022-2023** s'achève avec 2937 licenciés contre 2762 lors de la saison **2021-2022**.

Quelques éléments de comparaison :

2021/2022 : 61,2% d'hommes (soit 1690 licenciés) et 38,8% de femmes (soit 1072 licenciées) ;

2022/2023 : 60,5% d'hommes (soit 1778 licenciés) et 39,5% de femmes soit 1159 licenciées).

Nous étions 22 clubs dans le département, nous compterons 23 clubs pour la prochaine saison. La Handball Club de Montdidier rejoint les clubs de la Somme, nous leur souhaitons la bienvenue aujourd'hui.

Nous avons décidé, lors du conseil d'administration du 2 juin dernier, de ne pas augmenter le tarif des licences dans toutes les catégories d'âge et de pratiques.

Après ce que j'appellerais un état des lieux, je vous remercie très sincèrement pour votre présence à cette session de votre et notre assemblée générale.

Je remercie les représentants des institutions qui honorent de leur présence cette assemblée générale.

Lors du dernier conseil d'administration, au regard des bilans des diverses commissions, cette saison sportive s'est bien déroulée. Mais je pense que certains et certaines d'entre vous souhaiteront s'exprimer lors de la présentation des travaux des commissions.

Je remercie, pour leur passion à défendre et promouvoir notre handball, Vous, ici présents, Toutes et Tous les bénévoles et les salariés des clubs et du comité, Toutes et Tous les membres des divers conseils d'administration et comités directeurs.

Un merci « spécial » aux responsables de salles et aux arbitres (JA et JAJ) qui assurent le bon déroulement de nos rencontres, malgré la recrudescence des incivilités et autres faits (un représentant de la CTD et le responsable du BVA aborderont ces sujets).

Déjà, lors de l'AG 2022, j'évoquais et condamnais les comportements inadmissibles des spectateurs, des supporters, des parents envers les joueuses et les joueuses, les JAJ et les JA. Aussi, je réitère ma demande, à Vous, les représentants des clubs de faire passer encore et toujours ce message auprès des parents, des supporters, responsables d'équipes, de vos élus aux CA et aux bureaux : **les joueuses et les joueurs jouent, les arbitres arbitrent et les supporters supportent.**

Vous avez, lors d'un week-end, affiché et distribué des flyers, élaborés par des jeunes dirigeants de vos clubs, lors de la formation animée par Claude HATTÉ.

Ces affiches et flyers illustrent ce que vos joueuses, joueurs, arbitres ne veulent plus sur le terrain.

Nous devons être très attentifs à ne pas être laxistes sur toutes ces incivilités et autres dénigrements ou comportements. Peut-être qu'un rappel avant les rencontres serait le bienvenu.

Je compte sur votre bon sens car le respect ça change tout. Nous sommes toutes et tous handballeurs et citoyens.

Il est temps de procéder à l'ouverture de l'ordre du jour qui va vous être rappelé par la secrétaire générale, Delphine PLUQUET.

Je vous remercie pour votre écoute et vous souhaite une excellente session que je souhaite constructive. »

Madame Delphine PLUQUET assure le secrétariat de séance, qui s'ouvre sur le premier point à l'ordre du jour :

1/ Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2022 :

VOTE : procès-verbal approuvé à l'unanimité des clubs présents.

2/ Rapport moral de la secrétaire générale du comité : Mme Delphine PLUQUET

Mesdames et messieurs les présidents et présidentes des clubs de la Somme,

ou leurs représentants,

Mesdames et messieurs les membres des commissions, Mesdames et messieurs les élus
de la ligue des Hauts-de-France, Monsieur le conseiller technique,

Mesdames et messieurs,

Cette année encore, il me revient de vous faire part de rapport moral de l'année 2022.

Nous avons enfin connu de nouveau une année pleine et la saison 2022-2023 est celle du renouveau avec une reprise des activités et des compétitions sportives dans leur intégralité. Réjouissons nous de ce retour à la normale et d'une forte augmentation de nos licenciés dans le département grâce à la contribution de chacun d'entre vous, clubs, dirigeants, techniciens, licenciés, partenaires publics et privés.

Comme les années précédentes, le comité a poursuivi son engagement auprès des clubs par le biais de l'investissement sans faille de ses élus et de son salarié.

Claude HATTÉ, qui a communiqué toute l'année avec vous, pour vous accompagner et vous donner les clés de la réussite au niveau sportif mais aussi financier.

Avec Sébastien GUILLAUME, notre conseiller technique, vous vous êtes retrouvés autour de moments forts et coutumiers tels que les regroupements des sélections départementales, les inter-comités, le sandball de l'USEP et les finales de la coupe de la Somme. J'en profite pour remercier ici le club de Péronne, via son président David, pour l'organisation du week-end dernier et la ville de Roye, et son club de handball, pour son accueil aujourd'hui.

Cette année, c'est avec un plaisir retrouvé que nous allons de nouveau vous présenter le bilan de l'année écoulée et féliciter les champions des compétitions départementales de la saison et les accessions au niveau régional.

Comme de coutume, le bémol avec les constats que j'ai pu faire cette saison dans divers gymnases que j'ai malheureusement déjà signalés lors de l'AG 2022. Encore trop de supporters qui ne supportent pas mais invectivent, critiquent, coachent, arbitrent, insultent aussi ... , tout comme certains joueurs et même la nouveauté, peu glorieuse de l'année, des dirigeants voire des présidents de clubs également, trop de mauvais mots entendus ou gestes cette saison encore qui me révoltent !

Comme je l'ai dit lors de l'AG de la ligue le 10 juin 2023 à l'occasion de la prise de parole du président de la commission territoriale de discipline, il conviendrait que chacun d'entre vous adresse un message fort de bienveillance et de compréhension des valeurs de notre sport dans votre club auprès des joueurs (même les plus jeunes), parents, dirigeants,, tout ceux qui font la force de nos clubs et qui peuvent mener des actions à l'image de la journée de lutte contre les incivilités à l'initiative de jeunes licenciés de notre département.

Avec tout le plaisir que nous avons à vous réunir aujourd'hui, je vous propose de poursuivre cette réunion par le premier point à l'ordre du jour.

VOTE : rapport moral approuvé à l'unanimité des clubs présents.

Le président du comité souhaite donner dès à présent la parole au président de la ligue des Hauts de France de handball, Jean-Pierre LEPOINTE, qui est attendu à une autre assemblée générale dans l'Oise en fin de matinée.

Monsieur LEPOINTE indique que la fédération compte désormais plus de 375 000 licenciés aujourd'hui contre 155 000 en 1980, le handball est un sport qui compte dans le paysage français, aussi grâce à ses nombreux titres internationaux.

Il approuve le discours du président pour la lutte contre les incivilités qui n'ont pas leur place dans le handball.

Il invite chacun des clubs à voter prochainement pour le nouveau budget prévisionnel de la ligue élaboré à la suite de l'assemblée générale de la ligue qui n'a pas approuvé le budget initial présenté. Ce vote sera organisé par la voie électronique dans les prochains jours. Cela permettra ensuite de saisir les tarifs des licences dans Gest'hand et vous donner la possibilité d'enregistrer vos licences.

Jean-Pierre LEPOINTE se félicite des résultats des clubs du département, malgré la descente en N3 de l'équipe féminine de Corbie, plusieurs équipes seront représentées à ce niveau en plus du club de Corbie : Abbeville, Ailly sur Somme. Sans oublier le club d'Amiens en N1 masculine et Abbeville en N3 masculine.

A noter qu'en partenariat avec le conseil régional, la ligue va acquérir 20 terrains de hand à 4 qui pourront être mis à disposition des clubs, comités et collectivités mais cela nécessite une forte logistique.

Enfin, en cette année préolympique, de nombreux évènements autour du handball se dérouleront sur le territoire, auxquels la ligue souhaitent inviter les licenciés. En particulier, à l'occasion des matchs des équipes de France qui auront lieu sur le territoire, avec pour conclure les phases finales du tournoi olympique à Lille à l'été 2024.

Jean Pierre LEPOINTE remercie tous les acteurs du handball œuvrant dans le département de la Somme et souhaite aux membres et invités présents une excellente assemblée générale.

3/ Bilan financier 2022 présenté par la secrétaire générale (en l'absence excusée de la trésorière du comité, madame Claudine COURTONNE)

RESULTAT 2022			
<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
COMITE SOMME -		SUBVENTIONS	
Assurances	518,87		
Fournitures bureau & informatique	304,59	ANS - projet	5216,00
Matériel informatiques - bureaux			
Eau- - électricité	1294,11		
Cotisations Cdos	70,00	Conseil Departemental	
Frais postaux Tel & Affr.	885,55	Contrat d' Objectifs	5270,00
Frais divers -			
		FEDERATION FRANCAISE HANDBALL	
COMITE - COMMISSIONS		Contrat Territorial Individualisé	6000,00
Frais Assemblée Générale	475,39		
Frais Bureau Direct- Conseil Admis)		LIGUE DES HAUTS DE France	
Président-frais representation&km)	3023,89	CTF- heures ITFE /ETR 2022 & Pôle	10256,55
Frais administratifs et secretariat)			
Frais Pays de Somme Sub.	176,00		
Commmision Bassin de vie Amienois	88,93	CLUBS DE LA SOMME -	
Commssion.COC - + champ-& coupe	3851,90	Frais administratifs -clubs	840,00
& arbitrage			
Commission Développement	1866,10	Engagements championnats somme	3540,00
Commission Technique	9463,05	Engagements coupe de Somme	1080,00
		Engagements coupe de France	720,00
Ffhb coupe de France	720,00	Amendes-Coc forfait.....	1830,00
Aides aux clubs-reg,	700,80	Licences -part comité	20204,60
Conv.nouvelles licences.Portés ouvertes	1404,40	Fonds emploi - comite	10996,00
		Mutations- part comité	2308,00
CONS.TECHNIQUE & ANIMATEURS		Péréquation arbitrage	-0,03
CTD-salaire brut +Ind chom partiel	22864,40		
charges sociales patronales	3226,29	Stages Participations divers/clubs	2500,00
Animateurs Sportifs - salaires brut	2790,50		
charges sociales patronales	444,62		
CTD- Frais km	2537,22		
Frais telephonique	410,09		
Aminateurs-Frais déplacements	1769,74		
		Produits financiers	1151,14
Format continue 2022	449,66		
Medecine du travail	82,80	Abandon de frais	2668,50
Frais fianciers	59,35		
Impôt foncier	560,00		
Amortissement 2eme année toiture	1594,28		
Total charges	61632,53	Total produits	74580,76
Résultat	12948,23		
TOTAL	74580,76	TOTAL	74580,76

VOTE : bilan financier 2022 approuvé à l'unanimité des clubs présents.

Le président fait part aux représentants des clubs du rapport de la vérificatrice aux comptes et demande à Madame Séverine BARBEZAT-SAUVÉ de faire lecture de son rapport. Elle conclut en précisant que les comptes sont très bien tenus et transparents.

Le président demande aux représentants des clubs de donner quitus à la trésorière :



VOTE : quitus est donné à la trésorière à l'unanimité des clubs présents.

Au nom de la trésorière, Delphine PLUQUET remercie Madame Séverine BARBEZAT-SAUVÉ pour le travail réalisé et son expertise.

Madame PLUQUET indique que compte tenu de l'approbation de la candidature de madame Séverine BARBEZAT-SAUVÉ à l'entrée au conseil d'administration du comité de la Somme lors du conseil d'administration du 2 juin dernier, madame Séverine BARBEZAT-SAUVÉ ne pourra plus assurer la mission de vérificateur aux comptes.

Le président demande aux représentants des clubs si il y a des candidats pour assurer cette mission.

Monsieur Laurent DELANOY , trésorier d' Albert Sports Handball, se porte candidat.

VOTE : La candidature de monsieur DELANOY est approuvée à l'unanimité des clubs présents.

Budget prévisionnel 2023 présenté par la secrétaire générale (en l'absence excusée de la trésorière du comité, madame Claudine COURTONNE)

PREVISIONNEL 2023			
CHARGES		PRODUITS	
Assurances	550,00	Subventions	
Fournitures bureau & informatique	600,00	ANS - Projets	5000,00
Electricité- Eau	800,00		
Entretien locaux (interieur)	1000,00	Conseil Départemental	
		Contrat d' Objectifs	4200,00
Frais postaux Tel & Affr.	600,00		
Cotisations Cdos	70,00	Fédération Française de Handball	
Subv- Pays de Somme HB	180,00	Contrat Territorial Individualisé	6000,00
FFHB coupe de France	700,00		
Commissions :		Ligue Des hauts de France Handball	
Frais A.G.	600,00	CTF - heures ITFE-ETR	6000,00
Frais CA et BD - Président-Administratif & frais de représentation	2300,00		
Frais-Commission Bassin Vie Amienois	250,00	Comité Clubs somme - participations	
Frais-Com.Championnat & Coupe	1700,00	Frais administratifs -clubs	840,00
Frais- coupe de somme	1350,00	Engagements championnats somme	3540,00
		Engagements coupe somme	1350,00
Commission CTD -technique (Inter com-Stages-Achats)	9180,00	Engagements coupe de France	700,00
		Licences -part comité	20000,00
Commission -Développement :		Fonds emploi - comite	10000,00
Actions Ecoles	3100,00	Mutations- part comité	1500,00
Challenge des initiatives	1200,00	Péréquation arbitrage	0,00
Stage Jeunes Dirigeants	1500,00		
		Participations aux stages	1600,00
Conseiller Technique & Animateurs		Remboursement Rugby	1200,00
Conseiller Techn.Départ. salaire brut	23500,00		
charges sociales patronales	3600,00		
Animateurs sportifs - salaires nets	2500,00		
charges sociales sal-& patronales	500,00		
Medecine travail Asmis	90,00	Produits financiers	1000,00
Cons Tech - Frais km & telephoniques	4500,00	Produits divers	0,00
Animateurs - frais km et autres	1800,00	abandon frais cda coc	1500,00
Com. & Frais bancaires	60,00		
Impôt foncier	600,00		
		Affectation Bilan 2022	2000,00
Dotations amortissements -3e toiture	1600,00		
Travaux batiments Comité :	2000,00		
extérieur -interieur sol			
TOTAL CHARGES	66430,00	TOTAL PRODUITS	66430,00

VOTE : l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice 2022, soit 2000 € est approuvé à l'unanimité des membres présents. Le solde étant épargné.

4/ Bilan de la Commission d'Organisation des compétitions présenté par son président Michel HAUTBOUT

A l'heure du bilan de la saison, vous trouverez ci-après quelques constats concernant la saison 2022-2023 :

Les engagements :

- Plus de 16 ans masculins : 22 équipes ;
- Plus de 16 ans féminins : 11 équipes ;
- Moins de 18 ans masculins : 12 équipes ;
- Moins de 15 ans masculins : 10 équipes ;
- Moins de 13 ans masculins : 14 équipes ;
- Moins de 11 ans masculins : 17 équipes.

Mais,

- Moins de 18 ans féminins : 5/6 équipes ;
- Moins de 15 ans féminins : 6 équipes ;
- Moins de 13 ans féminins : 8 équipes ;
- Moins de 11 ans féminins : 6 équipes.

Ayant pour conséquence l'obligation de jouer 4 fois contre les mêmes adversaires !

A noter l'échec du hand à 4 proposé en moins de 15 ans féminins !

A noter de nombreux forfaits (93) cette saison, dont une dizaine en coupe de la Somme, et une recrudescence ces deux derniers mois. De plus, la COC a constaté de nombreuses demandes de report de match dont les motifs sont difficilement vérifiables.

Le représentant du club de Crécy indique que des reports ont été acceptés par la COC pour un motif « manque de joueurs », ce qui est tout à fait surprenant.

Michel HAUTBOUT indique que la demande de report pour ce motif ne sera plus accepté pour la saison 2023-2024.

La représentante du club de l'APH indique que les reports posent trop de problèmes d'organisation pour les clubs (salle, arbitrage, ..).

Dans les questions diverses, je vous ferai part de plusieurs propositions d'ajustement des règlements des compétitions : championnats et coupe de la Somme.

En effet, si peu d'équipes s'engagent dans certaines catégories, il conviendra d'échanger sur les formules de championnat à adopter lors de la réunion de rentrée des clubs.

En attendant, je vous propose de prendre connaissance du palmarès de la saison 2022-2023 à la page suivante, les clubs champions se verront récompensés lors du moment convivial.

Le président du Comité remercie les membres de la COC pour leur travail et soumet le bilan au vote

VOTE : le bilan de la COC est approuvé à l'unanimité des clubs présents

Certains représentants des clubs souhaitent faire part de leurs remarques.

Le représentant du club d'Abbeville indique que les effectifs des moins de 11 ans filles est inquiétant et de ce fait la formule du jeu à 7 n'est pas adaptée pour cette catégorie. Il conviendrait donc de mettre en place du hand à 4 aussi pour cette catégorie avec une finalité de jeu à 7 en fin de saison.

Le président du comité précise que les techniciens mènent une réflexion sur le sujet et il confirme que c'est effectivement à réfléchir.

Sébastien GUILLAUME, CTF du comité, confirme que lors de la réunion avec les entraîneurs, relative aux préconisations sur les catégories d'âge, ils ont fait part de leurs craintes sur le jeu à 7, cette alternative du 4 contre 4 pourrait être mise en place sur un terrain adapté, même si cela n'a pas fonctionné dans la catégorie moins de 15 ans lors de la saison 2022-2023.

Le représentant du club d'Ailly sur Noye demande à ce que pour les moins de 15 ans, la formule soit lancée dès le début du championnat.

Le président de la COC propose de lancer cette formule entre octobre et décembre.

Claude HATTÉ confirme que cela permettrait d'accueillir les licenciés jusqu'après les congés d'automne. Pour les moins de 15 ans, cela n'a pas fonctionné car cela a été mis en œuvre trop tardivement et que certains clubs n'ont pas joué le jeu pour des raisons parfois surprenantes, comme par exemple un manque de matériel, de buts en particulier, alors que le comité dispose de buts qui peuvent bien sûr être prêtés. Quand on ne veut pas, on se trouve des excuses, quand on veut, on trouve des solutions.

Le président de la COC a constaté que peu d'équipes supplémentaires ont été engagées en novembre malgré la mise en place de cette formule en début de saison.

Claude HATTÉ indique que c'est plus difficile de constituer une équipe de 7 joueuses que de 4. Cette formule à 4 est donc à réfléchir.

Le président de la COC félicite les équipes qui ont accepté leur accession en championnat régional en participant aux tournois de qualification région (TQR) en septembre prochain :

- Moins de 15 ans filles : Salouël

(Ailly le Haut le Clocher ayant renoncé à l'accession)

- Moins de 15 ans garçons : Salouël

- Moins de 18 ans filles : Corbie

- Moins de 18 ans garçons : Salouël

(APH ayant déjà une équipe évoluant à ce niveau)

Le représentant du club d'Ailly le Haut Clocher explique que la raison du renoncement du club à l'accession réside dans la formule des TQR car l'équipe qui évoluera en septembre n'est pas la même que celle qui est championne et qui aurait pu jouer les TQR. Cette formule favorise les gros clubs qui ont beaucoup de jeunes.

Son vœu étant que le 1^{er}, champion départemental, accède au niveau régional sans TQR.

Delphine PLUQUET rappelle que cette formule a été votée par les clubs lors d'une assemblée générale de la ligue.

Claude HATTÉ indique que la solution serait que le championnat départemental évolue sur une catégorie inférieure pour que la génération puisse accéder en région sur l'année suivante.

Néanmoins, cela devrait être harmonisé sur le territoire de la ligue, c'est un sujet à évoquer en COC régionale voire même en conseil des territoires car ensuite soumis au vote de l'assemblée générale de la ligue.

Bilan saison 2022-2023

JUGES ARBITRES JEUNES

22 jeunes stagiaires ont été formés

- 1 formation théorique au siège du comité à Camon le 7 janvier 2023
- 3 formations pratiques
 - Abbeville le 15 janvier 2023
 - Ailly sur Noye le 05 février 2023
 - Amiens le dimanche 14 mai 2023.

Deux binômes masculins ont été sélectionnés pour les TQR0 et qualifiés en JAJ T2 groupe accédants

LEMAIRE Louis – club de Salouël

DA COSTA Antoine – club de Salouël

COUVREUR Adrien – club d'Ailly sur Noye

PIQUET Adrien - club d'Ailly sur Noye

JUGES ARBITRES T3

5 recyclages organisés : Amiens, Feuquières-en-Vimeu, Doullens, Corbie et Salouël

1 formation JA T3 : 7 arbitres inscrits, 2 stagiaires ont terminé la formation

Le bassin est intervenu sur la formation théorique pour les écoles d'arbitrage des clubs suivants :

- Ailly le Haut de Clocher
- Ailly sur Somme

Cette saison, le bassin de vie d'arbitrage a couvert 65.08% des matchs du championnat contre 71% l'année précédente.

Synthèse du nombre de matchs couverts lors de la saison 2022-2023

	Date	Féminine +16				Masculin excellence +16				Masculin honneur +16				Masculin -18 ans				Féminine -18 ans			
		M	D	ND	F	M	D	ND	F	M	D	ND	F	M	D	ND	F	M	D	ND	F
		1	12/07/2022-17/09/2023	4	3		1	5	3	1		5	4		1						
2	19/09/2022-25/09/2022	6	2	2	2	4	1	3		4	1	2	1	6	6						
3	26/09/2022-01/10/2022	6	4	1	1	4	3	1		7	4	2	1	6	4	1	1	2	2		
4	03/10/2022-09/10/2022	6	4	1	1	5	1	4		4	3	1		6	3	3		3	1	2	
5	17/10/2022-23/10/2022									1	1			6	5		1	1	1		
6	10/10/2022-16/10/2022	6	5		1	5	5			5	5			6	3	3		3	1	2	
7	01/11/2022- 06/11/2022	1	1																		
8	07/11/2022- 13/11/2022	6			1	5	4	1		4	3		1	5	3	2		3	2	1	
9	14/11/2022-20/11/2022													6	4		2				
10	21/11/2022-27/11/2022	6	5		1	5	5			5	4		1	6	5	1		3	2		1
11	28/11/2022-04/12/2022	6	3	2	1	5	2	1	1	4	2	1	1	6	4	2		3	2	1	
12	05/11/2023-11/12/2022	6	5		1	4	3	1		4	3		1	6	5		1	2	2		
13	12/12/2022-18/12/2022													4	2	2					
14	19/12/2022-25/12/2022	1	1											1			1				
15	02/01/2023-08/01/2023	6	4	1	1	5	4	1		5	2	2	1	7	5	2		3	1	1	1
16	09/01/2023-15/01/2023	5	4		1	2	2			4	3	1		3	3						
17	16/01/2023-22/01/2023	1	1			1	1											3	3		
18	23/01/2023-29/01/2023	6	2	4		5	2	4		5	3	2		1			1	1			1
19	30/01/2023-05/02/2023	6	4	2		5	1	3	1	5	2	2	1	6	6			3	2	1	
20	06/02/2023-12/02/2023	1		1		2	2			1	1										
21	20/02/2023-26/02/2023	1	1																		
22	27/02/2023-05/03/2023	6	4	1	1	5	3	2		5	4		1	6	4	2		3	2	1	
23	06/03/2023-12/03/2023	6	2	3	1	6	2	4		5	4		1	4	3	1		3	1	1	1
24	13/03/2023-19/03/2023									1			1	2	2						
25	20/03/2023-26/03/2023	5	3		2	4	4			5	3		2	6	6			3	1	2	
26	27/03/2023-02/04/2023	6	3	2	1	5	4	1		5	4		1	4	4			3	3		
27	03/04/2023-09/04/2023	6	5		1	5	4		1	4	2	1	1	6	5	1		3	3		
28	10/04/2023-16/04/2023					2	2			2	2			1	1						
29	24/04/2023-30/04/2023	1	1			1	1														
30	01/05/2023-07/05/2023	5	2	1	2	4	2	2		5	2	1	2	5	3	2		3	2	1	
31	08/05/2023-14/05/2023	6	4	1	1	5	3	2		5	2	2	1	6	5	1		2	2		
32	15/05/2023-21/05/2023									1			1	2	2						
33	22/05/2023-28/05/2023	6	3	2	1	5	4		1	5	1	2	2	6	4	1	1	3	2		1
34	29/05/2023-04/06/2023	6	4	1	1	6	4	1	1	5	1		4	7	4	1	2	3	1		2
35	05/06/2023-11/06/2023																	1	1		
36																					
		133	80	25	23	110	72	32	5	111	66	19	26	136	101	25	10	57	37	13	7
M	Match	547																			
D	Désigné	356												65,08							
ND	Non Désigné	114												20,84							
F	Forfait	71												12,98							

VOTE : le bilan du bassin de vie d'arbitrage de l'amiénois est approuvé à l'unanimité des clubs présents

PERSPECTIVES SAISON 2023-2024

JUGES ARBITRES JEUNES

Début 2024 : sélection des JAJ clubs avec pour objectif d'organiser 6 formations théoriques dans les clubs sur ½ journées ou journées complètes.

Les dates restent à déterminer

JUGES ARBITRES T3

Formation fin septembre (10h de formation ITFE) et 3 matchs de suivi à réaliser :

- Samedi 16 septembre 2023
- Samedi 23 septembre 2023
- Samedi 30 septembre 2023

Le lieu sera déterminé en fonction du club d'origine des stagiaires, mais le premier rendez-vous se déroulera au siège du comité à Camon.

JUGES ARBITRES T1 & T2

Recyclage le dimanche 3 septembre 2023 9h au gymnase Jean-Marc Laurent à Amiens.

JUGES ARBITRES T3

Recyclages prévus aux dates suivantes :

- le Vendredi 7 Septembre 2023 à 19h au gymnase municipal de Feuquières-en-Vimeu ;
- le Samedi 08 Septembre 2023 à 9h au gymnase Jean-Marc Laurent à Amiens.

6/ Bilan de la commission technique et développement : présenté par Claude HATTÉ

Une saison qui s'achève, marquée par un manque d'enthousiasme, avec plus de lassitude que d'envie, à l'image de la déception que procure l'organisation des J.O 2024 à Paris avec la triste réalité de devoir suivre ces compétitions dans son canapé, tellement le prix des places est excessif ! Une année sportive qui voit nos clubs accueillir 170 licenciés supplémentaires principalement dans des domaines non compétitifs (Baby-hand, Handfit, Loisir) mais en contrepartie perdre une quinzaine de dirigeants (voir tableau ci-après).

LICENCES PAR CLUB																								
etat extraction du 31 mai 2023																								
	A B B E V I L L E	A I L L Y L H C	A I L L Y S O M M E	A L B E R T	S T M A U R I C E	D O U L L E N S	C R E C Y	N O U V I O N	R I V E R Y	C O R B I E	F R E S S E N N E V I L L E	F E U Q U I E R E S	A M I E N S P H	A I L L Y N O Y E	L O N G P R E L C S T	P A Y S S O M M E	S A L O U E L	R O Y E	P O I X	P E R O N N E	S A I N S A M I E N O I S	G A M A C H E S	c o m i t e s o m m e	
BLANCHE DIRIGEANT	1					1						1					4				1	8		
BLANCHE JOUEUR +16																				1				
DIRIGEANT	35	11	17	4	5	13	8	14	9	21	18	27	37	10	9	3	24	2	2	8	7	4	1	289
HAND FIT/HAND ENS	3												15	13						1				32
JOUEUR +16	87	22	72	40	32	39	25	39	55	75	33	49	85	58	11		60	30	29	19		16		876
JOUEUR -12	100	34	34	16		25	8	45	16	109	21	64	79	76	26		42	16		11	26			748
JOUEUR 12 / 16	77	33	56	29		27	14	28	17	76	36	53	104	57	12		47	2	12	2				682
LOISIR	24	0		9		1			13		15	14	24	20			16		8	1		3		148
BABY HAND	24	15		6		5			8	21	6	17		17			22	5		7				153
TOTAL LICENCES	351	115	179	104	37	111	55	126	118	302	129	225	344	251	58	3	215	55	51	50	33	24	1	2937
LIC. EVENEMENTIELLE												227		207									151	585
	351	115	179	104	37	111	55	126	118	302	129	452	344	458	58	3	215	55	51	50	33	24	152	3522

Trop de clubs sont en difficulté, l'usure de certains dirigeants, leur manque de motivation lié à une impression de solitude et leur envie de tout arrêter doivent nous préoccuper et nous inciter à recentrer nos efforts dans ce domaine. L'absence de projet associatif, les non-réponses aux courriers, le peu de dossiers ANS, l'ignorance de tous les appels à projets en sont la parfaite illustration. Nous reviendrons en détail sur toutes les actions qui ont jalonné cette saison avec toutefois quelques lueurs d'optimisme.

Opération Portes Ouvertes et licences gratuites

Programmée en fin de saison dernière, cette opération a permis l'arrivée de 38 nouveaux licencié(e)s moins de 11 ans. Les clubs de Corbie, Péronne, Ailly sur Somme, Ailly sur Noye, Nouvion, Crécy, AFSB, Rivery et Fressenneville ont bénéficié de la prise en charge intégrale des frais de licences de ces jeunes pour une somme totale de 1404,40 euros.

Challenge des Initiatives

Devant le manque d'initiatives nouvelles au sein des clubs la Commission a proposé ce challenge doté de 1200 euros en matériel. Malheureusement, le constat s'est avéré exact, on n'a pas envie de déroger à la routine quotidienne, seuls 3 clubs ont répondu à cet appel à projets (Ailly sur Noye, Fressenneville et Corbie). Ils se sont partagés à parts égales ces 1200 euros.

Agence Nationale du Sport

8 clubs (Abbeville, Ailly sur Noye, Ailly sur Somme, Albert, Espoir Saint Maurice, Corbie, Feuquières-Saint-Blimont et Péronne) ont déposé un dossier. Le Comité a déposé deux projets « Le Handball vers le monde scolaire » et « Week-end de lutte contre les incivilités » pour les quels il bénéficiera d'un financement de 4780 euros. Sur le territoire des Hauts de France, ce sont 89 365 euros que les clubs pouvaient se partager. Ils étaient 35 à postuler et leurs demandes se chiffraient à 244 760 euros. Bien difficile dans ces conditions de satisfaire tout le monde ! Des informations ont été apportées aux clubs leur expliquant le montant de leur dotation. (Voir tableau ci-après).

Subvention Agence Nationale du Sport 2023

Clubs	Subv. 2022	Subv. 2023 demandée	Subv. Allouée
Abbeville	5 500,00 €	9 000,00 €	5 500,00 €
Ailly sur Somme	Pas de dem.	1 500,00 €	1 500,00 €
Ailly sur Noye	4 800,00 €	4 800,00 €	4 000,00 €
Saint Maurice	1 500,00 €	2 500,00 €	0,00 €
Albert	Pas de dem.	2 300,00 €	1 800,00 €
Péronne	1 800,00 €	9 300,00 €	2 000,00 €
Corbie	Pas de dem.	10 300,00 €	4 000,00 €
AFSB	1 500,00 €	3 200,00 €	2 000,00 €

Labellisation des clubs

Après la disparition des labels Ecole de Hand et Ecole d'Arbitrage, la Fédération a validé 9 nouveaux labels (Intégrité-Citoyenneté, Club formateur, Arbitrage, Féminisation, Baby-Hand, Hand à 4, Beach-Hand, Handfit et Handensemble). 15 clubs pouvaient prétendre à au moins un label mais seuls 10 clubs ont validé leur demande. Nouveauté cette saison, l'obligation de déposer son projet associatif. De nombreux clubs se sont trouvés de ce fait en difficulté et j'ai dû modifier quelques fichiers qui se voulaient être un projet associatif mais ressemblaient plus au PV d'une assemblée générale ! Sont donc labellisés Ailly sur Noye avec 7 labels, Abbeville, Corbie et Feuquières Saint-Blimont avec 4 labels, Salouël avec 3 labels, Ailly sur Somme et Rivery avec 2 labels, Fressenneville, Doullens et Péronne avec 1 label. (Voir tableau ci-après).

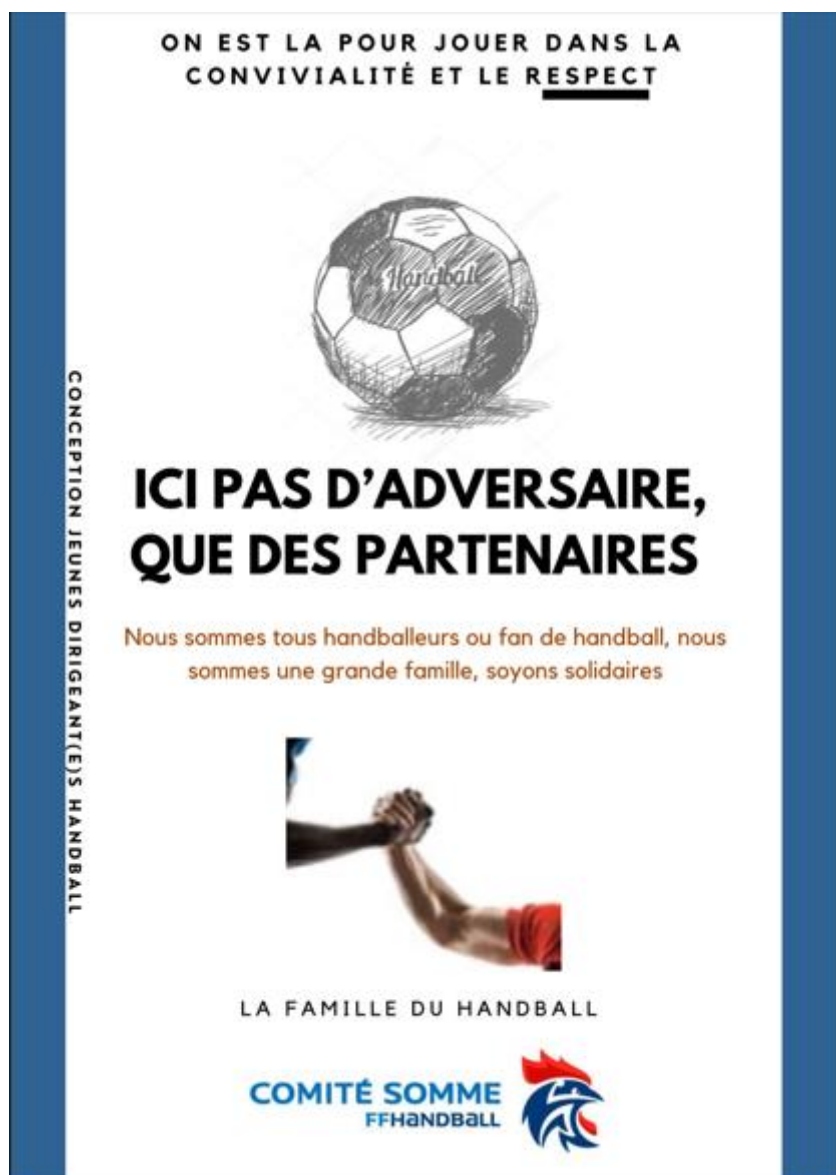
		Club	Comité	Intégrité-citoyenneté	Club formateur	Arbitrage	Féminisation	Baby-hand	Hand à 4	Beach-hand	Handfit	Handensemble	Commentaires
5780002	ABBEVILLE F A L	1	1	1	5	3	5	3	3	0	1	1	
5780003	A.H.A.E AILLY LE HAUT CLOCHER.			1	3	2	2	2	1	0	0	0	
5780005	AILLY SUR SOMME HANDBALL	1	1	1	3	2	4	0	0	0	0	0	
5780006	ALBERT SPORTS HANDBALL			1	1	2	1	0	0	0	0	0	
5780013	AMIENS ESPOIR SAINT MAURICE HANDBALL			1	1	0	2	0	0	0	0	0	
5780015	DOULLENS BOUQUEMAISON SPORTING CLUB	1	1	1	0	1	3	0	0	0	0	0	Projet associatif modifié (CR de l'AG 2022)
5780018	CRECY EN PONTIEU AAE			1	0	1	3	0	0	0	0	0	
5780025	AAAAE NOUVION			1	1	1	4	0	0	0	0	0	
5780027	ASM RIVERY HANDBALL	1	1	3	0	1	1	3	0	0	1	0	
5780029	H.B.C. CORBIE	1	1	1	5	3	5	3	4	0	1	1	
5780048	MPT FRESSENNEVILLE	1	1	2	1	0	3	0	0	0	0	0	
5780053	AVENIR FEUQUIERES SAINT BLIMONT VIMEU HANDBALL	1	1	1	4	3	4	5	3	0	0	1	
5780057	AMIENS PICARDIE HANDBALL			1	4	5	2	1	1	0	2	1	
5780061	AILLY SUR NOYE HANDBALL	1	1	4	4	3	4	3	3	0	3	1	
5780067	HANDBALL CLUB LONGPRE-AIRAINES-HBCLA			0	1	1	1	0	0	0	0	0	
5780071	HANDBALL PAYS DE SOMME			1	0	1	1	0	0	0	0	0	
5780102	HANDBALL CLUB SALOUEL	1	1	1	3	3	3	2	0	0	0	0	
5780107	LES ROYE DU HAND			1	0	0	1	0	0	0	0	0	
5780109	POIX HANDBALL			1	1	1	3	0	0	0	0	0	
5780112	PERONNE HAUTE SOMME HB	1	1	4	1	1	2	0	1	0	0	0	
5780113	LE HAND C'EST SAINS			1	2	0	1	0	0	0	0	0	
5780115	GAMACHES HANDBALL CLUB			1	2	0	2	1	1	0	1	1	

Stage Jeunes Dirigeant(e)s

Un super moment (heureusement, il y en a !) de travail avec 15 jeunes très impliqués issu(e)s des clubs de Longpré, Ailly le Haut Clocher, Fressenneville, Ailly sur Noye, Roye, Péronne et Corbie sur le week-end des 11 et 12 mars qui ont découvert les rouages du fonctionnement de nos clubs, comment bâtir un projet et ont collaboré à la création de l'affiche de « Lutte contre les incivilités ». Ils ont pu assister à la rencontre internationale moins de 21 ans France-Islande. L'avenir de nos clubs passe par ces moments de travail en commun et nul doute qu'il y avait parmi ces jeunes les futurs dirigeants de demain.

Lutte contre les incivilités

Suite au stage évoqué précédemment et à l'évolution négative constatée sur et autour de nos terrains de pratique, il a été décidé de ne pas rester impassible devant cette situation, de créer une affiche avec un slogan « fort » et de la distribuer lors du week-end des 27 et 28 mai à toutes les personnes (joueurs, accompagnants, public) présentes dans nos gymnases. Cette opération s'est relativement bien déroulée, les clubs ayant joué le jeu avec parfois quelques oublis principalement sur les rencontres de jeunes du samedi matin.



Relation avec le Monde de l'école

Malgré le manque de disponibilité de Sébastien, sollicité par la Ligue pour intervenir sur le Pôle féminin et après une période Covid bien compliquée, nous avons pu renouer nos relations avec l'Education Nationale et l'USEP.

Les 30 septembre et 1 octobre, à Abbeville Opération Terre de Jeux avec le CDOS

Cycle découverte de 6 séances sur l'école de Bouzincourt

Tournoi scolaire Bouzincourt – Beauval le 11 mai

Formation des maîtres à Beauval pour le secteur USEP Doullens-Albert

Cycles découverte sur 2 classes de l'école de Combles au cours du dernier trimestre scolaire

Inauguration d'un terrain multifonctions au Quesnel le 6 mai

Journée Beach-Hand à Fort Mahon le 14 juin (350 enfants de toute la Somme)

Journée olympique à Samara (800 enfants)

Opération jumelée avec le Conseil départemental à Ailly sur Noye, Saint Valéry, Villers Bretonneux, Feuquières.

Tournoi loisir de Beach-Hand à Fort-Mahon le samedi 1 Juillet

Comme promis en début de saison lors d'une rencontre avec l'ensemble des responsables des équipes loisir du département et suite au désengagement de la Ligue qui organisait rituellement depuis plus de 30 ans un tournoi de Sandball début juillet à Fort-Mahon, il a semblé pertinent d'inviter les équipes loisir à se retrouver lors d'une journée festive au même endroit à la même date. Cette initiative semble bien reçue et les inscriptions laissent augurer d'une belle réussite.

Ecoles de Handball – Moins de 9 et Baby-hand

Le Comité depuis quelques saisons a délégué l'organisation des regroupements de ces écoles de Hand sur 2 secteurs Ouest et Est. J'ose espérer que ces moments de travail en commun ont bien eu lieu mais le Comité n'a jamais été (sauf sur le tournoi de l'APH de fin de saison) dans la boucle !

Regroupements – Inter comités

Vous trouverez un récapitulatif des actions mises en place dans ce domaine dans le rapport présenté par Sébastien GUILLAUME;

VOTE : le bilan de la commission technique et développement est approuvé à l'unanimité des clubs présents

Quelques projets pour la saison à venir de la CTD

Refonte du plan de structuration

Mise en place d'un Conseil des Jeunes en partenariat avec le CA

Concours pour la création d'un tract (format A5) à distribuer sur toutes les opérations de découverte de la pratique incitant les personnes à rejoindre nos clubs. Opération ouverte à l'ensemble des jeunes licenciés du département avec comme récompense pour l'affiche sélectionnée 2 places pour une finale des J.O..

Merci à toutes celles et ceux qui ont œuvré au développement de notre pratique que ce soient les techniciens encadrant nos sélections départementales, les membres de la Commission ainsi que tous les bénévoles présents sur nos manifestations.

7/ Bilan de l'équipe technique départementale : présenté par Sébastien GUILLAUME, CTF

A- La détection :

➤ Bilan résultat :

Garçons 2009 (Roman et Léo):

- 4^{ème} des ICR avec 2 victoires et 6 défaites
- 1 garçon de la Somme entre au pôle espoir à Amiens (Jules CREPIN/AFSB)

Filles 2009 (Thomas et François, Adeline):

- 3^{ème} des ICR avec 3 victoires, 2 nuls et 3 défaites
- 2 filles de la Somme rentrent au pôle espoir à Amiens
- (Manel EZZAHAR/Corbie et Louise LEVEQUE/EAL)

B-Pôle féminin et CER

Responsable du pôle accession féminin à Amiens : Olivier DELAFOUENTE

➤ Entraîneur adjoint du pôle accession féminin à Amiens:

Sébastien GUILLAUME

Les joueuses 2008/2009 qui restent au pôle accession :

Louane HAREN (2008, AFSB), Gabrielle MOREL (2008, EAL), Sarah MARQUIS (2008, Corbie), Louison LEBRUN (2009, AFSB)

Les joueuses 2007 qui accèdent au pôle Excellence de Tourcoing :

Roxane BROUTIN (2007, APH), Lucile GRAUET (2007, Corbie)

Les joueuses 2007 qui quittent le pôle :

Sarah AJROUD (2007, Corbie) et Camille LAGULLE (2008, EAL).

Responsable du Centre d'Entraînement Régional (CER) féminin à Amiens :

Sébastien GUILLAUME

Les joueuses qui restent et qui arrivent :

Lorie LOTTIN (2006, AFSB), Jade HAREN (2006, EAL), Thaïs WATEL (2007, EAL), Sarah AJROUD (2007, Corbie).

Les joueuses qui quittent le CER :

Marine PASSET (2005, AFSB), Faustine D'HALESCOURT (2006, Poix).

C- Intervention USEP et journées « village des sports »

➤ Intervention dans les écoles USEP :

Ecole de BOUZINCOURT :

- 2 cycles de 6 séances tous les mardis entre octobre et décembre 2022 ;
- Journée du 11 mai : tournoi hand à 4 avec les écoles de Bouzincourt et Beauval (67 élèves).

Ecole de COMBLES :

- 2 cycles de 6 séances tous les vendredis à Péronne entre mars et juillet 2023.

➤ Aide à la mise en place des cycles de 6 séances :

Ecole de BEAUVAL :

- 3 interventions, les jeudis entre février et avril 2023.

Ecole d'ACHICOURT :

- 1 intervention le jeudi au mois de mars 2023.

Au total, 142 élèves ont découvert le Handball dans les écoles du département par le biais de ces interventions.

➤ Journée des associations à Camon :

- Les 8 et 9 septembre (présence pour orienter les personnes dans les clubs à proximité + animation « motricité »)

D- Interventions ITFE

➤ Intervention sur différents modules :

- Module 1 : Accompagner les pratiquants : 8 stagiaires
- Module 2 : Sécuriser les pratiquants : 8 stagiaires
- Module 3 et 4 : 1 stagiaire
- Module 6 : 2 stagiaires
- Module 10 : Entraîner des joueurs/arbitres : 15 stagiaires, dont 7 de la Somme
- Module 11 : 1 stagiaire
- Module 12 : Entraîner des jeunes : 11 stagiaires, dont 5 de la Somme.

➤ **CFC : Jeu en supériorité numérique : 17 stagiaires**

- Module 13 : 8 stagiaires
- Module 14 : 1 stagiaire
- Module 16 : 1 stagiaire
- Module 18 : 2 stagiaires

Au total, 27 stagiaires ont participé à un des modules de l'ITFE et 9 stagiaires ont participé à la formation « ODT »

PIERRE	FRANCOIS	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 13	FAIRE VIVRE UNE ECOLE D ARBITRAGE NORD
GUILLAUME	SEBASTIEN	SALARIE	ABBEVILLE		MODULE 18	TUTEUR DE PROXIMITE
GUILLAUME	SEBASTIEN	SALARIE	ABBEVILLE		MODULE 6	ANIMER LES PRATIQUES BABY HAND ET HB PREMIER PAS SESSION SUD
LOURDEL	LUDOVIC	BENEVOLE	NOUVION		MODULE 12	ENTRAINER DES JEUNES SESSION SUD
LOURDEL	LUDOVIC	BENEVOLE	NOUVION		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS NORD SESSION SOMME
VANHOVE	STEPHANE	BENEVOLE	NOUVION		MODULE 12	ENTRIANER DES JEUNES SESSION SUD
SAINT SOLIEUX	STEPHANE	BENEVOLE	CORBIE		MODULE 12	ENTRIANER DES JEUNES SESSION SUD
SAINT SOLIEUX	STEPHANE	BENEVOLE	CORBIE		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS NORD SESSION SOMME
DELPHIN	CLEMENT	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
JACAILLOT	VICTOR	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
JACAILLOT	VICTOR	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
CZABAN	DAMIEN	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
CZABAN	DAMIEN	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
DUNEUFGERMAIN	FREDERIC	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
DUNEUFGERMAIN	FREDERIC	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
LOTTIN	FRANCK	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 11	ENTRAINER DE ADULTES
LOTTIN	FRANCK	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS SESSION SOMME
DUBUS	BENJAMIN	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
DUBUS	BENJAMIN	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
TOGNI	KEVIN	BENEVOLE	AILLY LE HAUT CLOCHER		MODULE 1 WK	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION WK lievin
LESENNE	BARBARA	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
LESENNE	BARBARA	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
LESENNE	BARBARA	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 3	FAIRE VIVRE SON CLUB AU QUOTIDIEN SESSION 80
LESENNE	BARBARA	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 4	VALORISER MON CLUB AU QUOTIDIEN SESSION SOMME
BONNEAU	BARTHELEMY	BENEVOLE	ABBEVILLE		ACC EC ARB	ACCOMPAGNEUR ECOLE ARBITRAGE
CHARTON	AUGUSTIN	BENEVOLE	CORBIE		ACC EC ARB	ACCOMPAGNEUR ECOLE ARBITRAGE
MARVILLE	ANTOINE	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 1	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION SOMME
PIERRE	ADELINE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 1 WK	ACCOMPAGNER LES PRATIQUANTS SESSION WK SUD
PIERRE	ADELINE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
PIERRE	FRANCOIS	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 16	MIEUX COMMUNIQUER POUR BIEN SE CONNAITRE
PIERRE	FRANCOIS	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 18	TUTEUR DE PROXIMITE SESSION SUD
PIERRE	FRANCOIS	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		MODULE 14	ACCOMPAGNER UN ARBITRE SESSION NORD
DELPHIN	CLEMENT	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
DEL COURT	AMANDINE	BENEVOLE	NOUVION		MODULE 6	ANIMER LES PRATIQUES BABY HAND ET HB PREMIER PAS SESSION SUD
MARVILLE	ANTOINE	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 2	ASSURER L INTEGRITE ET LA SEURITE DES PRATIQUANTS SESSION SOMME
LESENNE	BARBARA	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		CERTIF 3	CERTIFICATION 3
LEBRUN	JULIE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
GARET	REYNALD	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
SCATTOLARI	ROMAN	BENEVOLE	AMIENS			ENTRAINER DES JEUNES STAPS AMIENS
DUPLESSY	MATHIEU	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
PASSET	BEATRICE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
GALLET	CHRISTOPHE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
LOUCHEL	MICKAEL	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
PREVOST	MATEO	BENEVOLE	ALBERT		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS SESSION PAS DE CALAIS
DELATTRE	SABINE	BENEVOLE	AVENIR FEUQUIERES		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
MOREL	DOROTHEE	BENEVOLE	ABBEVILLE		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
BRASSART	HELENE	BENEVOLE	ABBEVILLE		ODT	OFFICIEL DE TABLE SOMME
RIAH I IDRISSI	YACINE	BENEVOLE	SALOUEL		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS SESSION SOMME
LECHAT	MATHIS	BENEVOLE	AMIENS		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS SESSION SOMME
HU	PASCAL	BENEVOLE	AMIENS		MODULE 10	ENTRAINER DES JOUEURS/ARBITRESOU DES ARBITRES/JOUEURS SESSION SOMME
BRIL	CLEMENT	BENEVOLE	AMIENS		ACC EC ARB	ACCOMPAGNEUR ECOLE ARBITRAGE
HIOLLE	ARMELLE	BENEVOLE	AMIENS		ACC EC ARB	ACCOMPAGNEUR ECOLE ARBITRAGE
LOURDEL	LUDOVIC	BENEVOLE	NOUVION		CERTIF 6	ENTRAINER DES JEUNES
PAPIN	EMMANUEL	BENEVOLE	SALOUEL		CERTIF 6	ENTRAINER DES JEUNES
DUMONT	ANNA	BENEVOLE	ABBEVILLE		ANIM EC ARB	ANIMATEUR ECOLE D ARBITRAGE
BONNEAU	BARTHELEMY	BENEVOLE	ABBEVILLE		ANIM EC ARB	ANIMATEUR ECOLE D ARBITRAGE
FOURNEAUX	THEO	BENEVOLE	ABBEVILLE		ANIM EC ARB	ANIMATEUR ECOLE D ARBITRAGE

E-Services aux clubs

➤ **Réunion de préconisations de jeu des moins de 11 ans en septembre 2022 :**

6 participants

➤ **Réunion technique « fondamentaux en attaque » en mars 2023 :**

5 participants

➤ Tous les vendredis/samedis, je me suis rendu dans les clubs pour observer des matchs et échanger avec les entraîneurs ou élus dans l'intérêt de connaître leurs éventuelles difficultés et savoir comment les accompagner.

Sébastien GUILLAUME remercie l'ensemble des clubs pour leur accueil

➤ **Un championnat « hand à 4 : -15 filles »** a été proposé pour permettre à certains clubs (qui n'ont pas beaucoup de joueuses sur cette catégorie) de créer une équipe et de découvrir une autre offre de pratique.

➤ Un week-end jeunes dirigeants a été organisé pour construire une affiche autour des incivilités, qui a été distribué dans les clubs durant le week-end des 27 et 28 mai 2023.

F-Formation JAJ Bassin de vie d'arbitrage de l'amiénois

➤ **Des temps de formation ont été organisés pour les JAJ : des temps théoriques et pratiques en parallèle avec les regroupements techniques :**

- Le 19/12/2022 à Abbeville : 16 JAJ

-Le 5/02/2023 à Ailly/Noye : 16 JAJ

-Le 14/05/2023 à Amiens : 10 JAJ

Sébastien GUILLAUME remercie Serge ROLKOWSKI et les membres du Bassin Amiénois pour leur investissement.

G- Formation de Sébastien GUILLAUME

- Le module « former des jeunes » du titre 5 ;

- Le module « Baby Hand » ;

- Le module « animateur de proximité ».

VOTE : le bilan de l'équipe technique départementale est approuvé à l'unanimité des clubs présents

8/ Bilan de la commission communication : présenté par Fabrice GOULARD

Fabrice GOULARD rappelle l'adresse du site institutionnel :

- ❖ handballsomme.com
- ❖ Courriel : contact@handballsomme.com

Le site du comité est à jour au niveau des paramétrages du logiciel de gestion de conception des pages et des mises à jour de sécurité.

Le retour des clubs concernant les informations à diffuser sont inexistantes (uniquement le club de Abbeville et Péronne)

L'objectif est de permettre une communication de contenus :

- ❖ Compte Rendu AG, réunion des commissions du Comité ;
- ❖ Référentiel documentaire des commissions du Comité ;
- ❖ Communication des actions des commissions du Comité ;
- ❖ Redirection / lien : Fédération, Ligue, Facebook Comité, twitter, Instagram.

Renouvellement de la demande de la Commission Communication aux Clubs :

Un besoin d'informations sur la vie des clubs afin de compléter chaque fiche de club et des principales informations à communiquer à destination externe (exemple : changement de gymnase suite à travaux, reports, ..., en suppléments des applications officielles, etc...)

Les éléments pour communiquer sur les différents évènements liés à la pratique du handball (journée 100% féminines, tournois, portes ouvertes, ...)

Les éléments sont à envoyer à contact@handballsomme.com

VOTE : le bilan de la commission communication est approuvé à l'unanimité des clubs présents

9/ Questions diverses

A - Le président du comité indique que le président de la COC a adressé une proposition de modification de la circulaire relative au fonctionnement des compétitions départementales pour une mise en application lors de la saison 2023-2024.

Michel HAUTBOUT donne lecture de ses propositions :

1 - LICENCES : obligatoires dès la première journée de chaque championnat.

2 – CONCLUSION DE MATCH : ~~la date limite figure dans Gest'hand ; elle est fixée à J-18 mais peut varier, notamment dans les championnats à plusieurs phases ; son non-respect est passible d'amende.~~

[Remplacé par] *Date limite unique fixée à J-18, son non-respect est passible d'amende. Néanmoins ce délai peut être raccourci lors du démarrage de chaque phase saisie dans Gest'hand, dans ce cas les clubs seront informés par la COC.*

3 – HORAIRES DES RENCONTRES : l'horaire doit tenir compte, à la fois, de l'âge des joueurs et de l'éloignement du club (Voir les tableaux en annexe).

4 – MODIFICATION D'UNE CONCLUSION :

A plus de 18 jours du match : il n'est pas nécessaire de passer par la case « report » puisque vous avez encore la main pour modifier la conclusion.

A moins de 18 jours du match, toute modification (jour, horaire, lieu) requiert la procédure « report » dans Gest'hand laquelle implique l'accord du club adverse et de la **COC**.

[Ajout] *Le club adverse doit alors répondre sous les 7 jours, à défaut la COC acceptera la modification.*

5 – REPORT DE MATCH : la demande doit être exceptionnelle (Voir le tableau en annexe qui détaille la procédure à suivre selon les différentes situations).

Attention : en catégories adultes (+16ans) toute demande saisie à moins de J-25 sera refusée (même en cas d'acceptation du club adverse) sauf cas de force majeure appréciée par la **COC**.

6 – FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE (FDME) : régie par les articles 98.1 à 98.7 des règlements fédéraux sauf en ce qui concerne le délai de renvoi de la FDME, laquelle doit toujours parvenir à la **COC** avant dimanche minuit du week-end de la date rencontre.

7 – FORFAITS : régis par les dispositions de l'article 104 des règlements fédéraux.

8 – COLLE ET RESINE : application des articles FFHB 88.3.1 à 88.3.3.

9 – PARTICIPATION AUX COMPETITIONS : voir les articles fédéraux de 95.1 à 96.5 d'une part et les dispositions ci-dessous d'autre part :

- club ayant plusieurs équipes au même niveau de compétition : **[Ajout] sous peine de perdre chaque match par pénalité**, doit fournir avant le début de la compétition, autant de listes de 5 joueurs que d'équipes engagées, lesquels joueurs ne pourront évoluer que dans l'équipe où ils ont été affectés ; si la saison comporte plusieurs phases, les listes peuvent être modifiées à chaque changement de phase.

- club ayant plusieurs équipes de jeunes (de -11 ans à -18 ans inclus)

[Remplacé par] catégories – 15 ans et – 18 ans.

de même catégorie d'âges dans des divisions de niveaux différents : Si les équipes jouent le même jour, l'entraîneur est libre de leur composition, dans le respect du N/2 fédéral, mais si l'équipe de division supérieure ne joue pas, application du N/2 calculé à la date du match, **identique à la coupe de la Somme. [Supprimé] comme en coupe de la Somme.**

10 – PARTICIPATION D'UN JOUEUR SUR UNE MEME SEMAINE DE COMPETITIONS :

Application de l'article 95.1 fédéral à condition que les 2 matchs ne se déroulent pas le même jour.

11 – CLASSEMENTS : ~~se référer après vérification par la COC aux classements générés sur et par Gest'hand. En cas d'égalité : goal-average particulier entre les équipes puis si nécessaire goal-average général et enfin plus grand nombre de buts marqués à l'extérieur dans les rencontres concernées.~~

[Remplacé par] en cas d'égalité, le départage se fait dans l'ordre suivant :

1. **Nombre de points dans les rencontres ayant opposé les équipes entre elles ;**
2. **Goal-average particulier ;**
3. **Goal-average général ;**
4. **Si le départage n'est pas réalisable après ces 3 premiers points, se référer à l'article 3.3.3 du règlement fédéral.**

12 – AMENDES : (voir le tableau en annexe)

[Remplacé par]

12- PÉNALITÉS FINANCIÈRES DÉPARTEMENTALES

[Remplacé par] ANNEXE MODIFIÉE

[Ajout] 13- MONTÉE ET DESCENTES A L'ISSUE DE LA SAISON SPORTIVE

Pas de règle fixe car le nombre d'équipes qui disputent les compétitions est variable et tardivement connu.

2 règles immuables :

Règle de montée invariable : le premier accède à la division supérieure ;

Règle de descente invariable : le dernier est rétrogradé en division inférieure.

Les autres règles peuvent varier dans les limites suivantes :

- **Pas moins de 10 équipes en excellence plus de 16 ans masculins ;**
- **Pas moins de 8 équipes en honneur plus de 16 ans masculins ;**
- **La différence entre le nombre d'équipes en excellence et en honneur ne devra pas être supérieure à 2 ;**
- **Si le nombre total d'équipes engagées en excellence et en honneur est inférieur à 18, les deux divisions pourront être confondues selon une formule définie après consultation des clubs.**

Nota : référence obligatoire aux règlements fédéraux, pour tout point non évoqué dans cette circulaire laquelle elle demeure valide tant qu'une autre circulaire n'a pas été adoptée en Assemblée Générale des clubs.

Enfin, Michel HAUTBOUT présente les modifications des annexes de l'article 12:

Guide Financier du Comité SOMME Handball en vigueur

	Moins de 11 ; 13 ; 15 ans	Moins de 18 ans	Plus de 18 ans
RDME hors délai	10 euros	10 euros	10 euros
Retard / Absence conclusion	10 euros	10 euros	10 euros
Report de match hors délai	10 euros	10 euros	10 euros
Match perdu par pénalité	05 euros	10 euros	10 euros
Forfait isolé	10 euros	20 euros	50 euros
Forfait général	30 euros	60 euros	150 euros
Base de données non mise à jour	05 euros	10 euros	10 euros
Forfait général avant le début des compétitions	Pas de sanction financière, mais le comité organisateur conserve le montant de l'engagement.		

[Remplacé par] Pénalités financières départementales (cf. article 12)

Référence réglementaire*	Objet de la pénalité	Montant (€)
88.1	Absence d'officiel responsable de salle	10
88.3	Manquement à la réglementation colle et résine	110
93	Conclusion non parvenue dans les délais	20
94	Droits de modification de rencontres plus de 16 ans (report de date, horaire, lieu)	20
94	Droits de modification de rencontres autres catégories (report de date, horaire, lieu)	10
98.2.1	Non utilisation de la FDME (hors panne informatique à justifier)	110
98.2.2	Non-respect de la mise à jour de la base de données Gest'Hand	10
98.2.3 1/2	Manquement à l'obligation de contrôle de la FDME (par club et par mention manquante)	10
98.2.3.2	Manquement à l'obligation d'inscription du chronométreur, du secrétaire ou du responsable salle et terrain.	10
98.2.3.02	Manquement au relevé des buts par le secrétaire	10
98.6.1	Officiel de banc ou de table non licencié	10
98.7	Non-respect des délais de transmission de la feuille (après minuit le dimanche)	10
98.7	Non-respect des délais de transmission de la feuille au-delà du 3ème jour	60
104.2	Forfait isolé + de 16 ans	110
104.2	Forfait isolé autres catégories	60
104.3	Forfait général + de 16 ans	330
104.3	Forfait général autres catégories	180
105	Non communication d'un résultat	10
109	Match perdu par pénalité en + 16 ans	20
109	Match perdu par pénalité dans les autres catégories	10

Après avoir reformulé certains articles avec les membres présents, le président du comité propose de procéder au vote article par article à la demande de l'assemblée.

VOTE : Sont approuvés à l'unanimité les articles 2, 4, 9 et 11 ;
 Est adopté à la majorité l'article 12 (5 votes CONTRE et 1 ABSTENTION) ;
 Est adopté à la majorité l'article 13 (1 vote CONTRE).

B - Le président du comité indique que le président de la COC a également adressé une proposition de modification de l'article 4 du règlement de la coupe de la Somme pour une mise en application lors de la saison 2024-2025, conformément aux statuts, sauf si les membres votants décident sa mise en œuvre lors de la saison 2023-2024.

Michel HAUTBOUT donne lecture de sa proposition :

III - QUALIFICATIONS ET OBLIGATIONS

Article 4 :

Le club est tenu de fournir, 48 heures avant que ne débute la compétition (délai de rigueur), autant de listes de joueurs que d'équipes participantes, ~~moins une~~, lorsque se trouvent engagées deux ou plusieurs équipes de même catégorie d'âge évoluant dans le même niveau de championnat.

Chaque liste comporte sept noms de joueurs (ses) qui ne pourront en aucun cas jouer dans une autre équipe pendant la compétition de la Coupe.

~~En l'absence de listes, celles-ci seront établies par l'organisateur et comprendront l'ensemble des joueurs ayant évolué lors de la journée de championnat précédant le tirage au sort du premier tour de coupe.~~

~~Ces joueurs ne pourront en aucun cas évoluer dans une autre équipe pendant toute la compétition de la coupe.~~

[Remplacé par]

Sous peine de perdre le match par pénalité, le club est tenu de fournir, au plus tard le 1^{er} novembre (délai de rigueur), autant de listes de joueurs que d'équipes participantes, lorsque se trouvent engagées deux ou plusieurs équipes de même catégorie d'âge évoluant dans le même niveau de championnat.

Chaque liste comporte **cinq** noms de joueurs (ses) qui ne pourront en aucun cas jouer dans une autre équipe pendant la compétition de la Coupe.

La représentante du club de l'APH fait remarquer que revoir cet article ne suffit pas, il faut revoir le règlement dans sa globalité. En effet, comme il a été constaté lors des finales 2023 à Péronne, certains points du règlement méritent d'être précisés.

Le président du club de Péronne est d'accord avec cette remarque. Il déplore le forfait « scandaleux » de l'équipe masculine plus de 16 ans en finale de coupe qui mérite une sanction et l'attitude de certains supporters de certains clubs. Il remercie néanmoins le comité de la Somme pour avoir confié l'organisation de cette manifestation à son club.

Le président du comité remercie le club de Péronne pour l'organisation des finales de la Coupe de la Somme et salue les innovations mises en œuvre à cette occasion.

Au regard des remarques formulées, le président du comité de la Somme propose de revoir le règlement de la Coupe de la Somme ultérieurement en réunissant une commission pour travailler sur le sujet et présenter leur travail lors d'une assemblée générale extraordinaire d'ici fin 2023. Il communiquera cette information lors de la réunion de rentrée des clubs en septembre 2023.

C - Le président du comité indique que le président de la commission technique et de développement a également adressé une proposition de remise en place d'un plan de structuration des clubs pour une mise en application lors de la saison 2024-2025.

Claude HATTÉ rappelle que la ligue a remis en place un plan d'obligations pour les clubs lors de son assemblée générale 2023. Il est donc plus que nécessaire que les clubs de la Somme se préparent en se structurant. Ce plan ne doit pas se lire comme une sanction mais comme un engagement vers la formation.

Il est donc proposé aux clubs de prendre connaissance des propositions dans les tableaux ci-après :

Saison 2023 - 2024								
EQUIPES MASCULINES				EQUIPES FÉMININES				
Niveau de Compétition	Excellence	Honneur	Excellence	Honneur	Niveau de Compétition	Excellence	Excellence	
EQUIPES MASCULINES				EQUIPES FÉMININES				
Niveau de Compétition	Excellence	Honneur	Excellence	Honneur	Niveau de Compétition	Excellence	Excellence	
Obligations sportives	1 équipe de jeunes masculins	1 école de hand (7 joueurs moins de 9)	3	1	Obligations sportives	1 équipe de jeunes féminines	3	
Obligations Arbitrage	1 JA (T3,T2,T1) 11 arbitrages 2 JA,J (T3,T2,T1) 7 arbitrages	1 JA (T3) 7 arbitrages	4+1	4	Obligations Arbitrage	1 JA (T3,T2,T1) 11 arbitrages 1 JA,J club 5 arbitrages	4+1	
Obligations Techniques	1 animateur de Hand (CF1 + CF2)	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	4	2	Obligations Techniques	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	2	
Nombre de points à effectuer au total			24	18	Nombre de points à effectuer au total			20
<i>POUR LES EQUIPES QUI DÉBUTENT, PAS D'OBLIGATION LA PREMIÈRE ANNÉE</i>								
Obligations Techniques	1 animateur de Hand (CF1 + CF2)	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	4	2	Obligations Techniques	1 Acc. d'équipe CF1 (M1 + M2)	2	
Nombre de points à effectuer au total			24	18	Nombre de points à effectuer au total			20
<i>POUR LES EQUIPES QUI DÉBUTENT, PAS D'OBLIGATION LA PREMIÈRE ANNÉE</i>								

BARÈME Ou COMMENT PARVENIR A "COUVRIR" LE PLAN		Points	SANCTIONS SPORTIVES		
Sportive	Equipe de Jeunes, moins de 18 ans incluse	03	Par critère manquant	1 point de pénalité	
	Ecole de Hand	01	Par manque de points sur le total à effectuer		
	Section Baby*hand (7 licenciés)	01	1 à 5 points	1 point de pénalité	
	Label (par label)	01			
Arbitrage	Ecole d'Arbitrage	01	6 à 10 points	2 points de pénalité	
	Juge Arbitre Jeune (T3,T2,T1) - si féminine	01 + 01			
	Juge Arbitre (T3,T2,T1)	04	11 à 15 points	3 points de pénalité	
	Arbitre Championnat de France	06			
	Chronométreur Officiel TdM ou Secrétaire TdM	01	16 points et plus	4 points de pénalité	
	Responsable de Salle	01			
Technique	Accompagnateur d'Equipe	02	SANCTIONS FINANCIERES		
	Animateur de Handball	04	Par points manquants	20 Euros	
	Entraîneur Handball	08			
	M6 ou 7 Anim. le Baby-hand et 1ers Pas / Mini-hand et Hand à 4	06			
	M8 ou 9 Animer le Handfit ou le Handensemble	06	<i>Ne sont concernées par ce plan de structuration que les équipes premières évoluant dans nos championnats départementaux séniors.</i>		
Autres	Aucun forfait en compétition départementale Jeunes	01			
	Formation Accompagnateur Equipe (par 5 pers. ou 5 soirées)	01	<i>Les équipes réserves (B ou C) ne sont concernées que par l'obligation d'arbitrage</i>		
	Participation Vie Comité (CA, Com) (par pers, pour 5 réunions)	01			
	Absence de rapport disciplinaire pour cette équipe	01			
	Opération importante de Promotion ou de Partenariat	01			
	Equipe de Jeunes, non oblig. dns l'autre filière (par équipe)	01			
	Implication dans l'opération "Jeunes Dirigeants"	01			
	Augmentation licences compétitives ou Loisirs (par 10 suppl.)	01			
	Joueurs ou Joueuses en stage fédéral (sélection)	01			
Dossier ANS	01				

Certains représentants des clubs font remarquer que le plan est tout de même conséquent et contraignant.

Claude HATTÉ propose qu'au moins la partie concernant l'arbitrage soit validée car nous sommes un département en manque d'arbitres et que cela pourrait porter à conséquence pour les équipes qui envisagent un accès au championnat régional. En effet, et pour rappel, la CMCD a été remise en place sur le territoire pour la saison 2023-2024 lors de l'AG 2023 de la ligue.

Ainsi, pour la saison 2024-2025, il n'y aura pas de surprises pour les clubs accédants.

La représentante du club de l'APH confirme qu'en effet le bassin de vie d'arbitrage rencontre des difficultés pour les désignations et que la mise en place de ce domaine permettrait de former des jeunes notamment.

Claude HATTÉ propose de soumettre la partie obligations arbitrage au vote et d'échanger sur les autres domaines lors d'une future réunion.

VOTE : La partie obligations arbitrage est adoptée à la majorité

EQUIPES MASCULINES					EQUIPES FEMININES		
Niveau de Compétition	Excellence	Honneur	Excellence	Honneur	Niveau de Compétition	Excellence	Excellence
Obligations Arbitrage	1 JA (T3,T2,T1) 11	1JA (T3) 7 arbitrages	4+1	4	Obligations Arbitrage	1JA (T3,T2,T1) 11 arbitrages 1 JAJ club	4+1

Raymond TRIPIER remercie les présidents des commissions, le salarié du comité, ainsi que tous les représentants des clubs présents pour leurs interventions constructives.

Il donne la parole à Claude HATTÉ, représentant du CDOS, qui remercie les membres du comité de la Somme pour leur invitation.

Il félicite le travail des clubs qui permet au comité d'avoir un nombre de licenciés important dans le département, et les clubs dont certains jeunes accèdent à des sélections nationales.

Le président donne rendez-vous à l'ensemble des clubs début septembre pour la réunion de rentrée et invite tout le monde à partager le verre de l'amitié, puis le repas offert à l'ensemble des personnes présentes.

La séance est clôturée à 14h15

Compte-rendu conforme aux décisions de l'assemblée délibérante.

Il sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale lors de sa prochaine réunion.

A Amiens, le 28 juillet 2023

La Secrétaire de séance
Delphine PLUQUET



Le Président du Comité
Raymond TRIPIER

